

N°17/2021 du 26/04/21

Afrique de l'Est et Océan Indien (AEOI)



Les publications des Services Economiques d'AEOI - Service Economique Régional de Nairobi



COVID-19

- **Zone AEOI – Le nombre de nouveaux cas diminue fortement.** Après une stabilisation la semaine passée, le nombre de nouveaux cas hebdomadaires diminue fortement en AEOI cette semaine (+ 22 697 contre + 27 361 la semaine passée, soit - 17,5 %). Après 4 semaines de hausse, le nombre de nouveaux cas recensés à Madagascar diminue (+ 3645 contre + 4 069 et + 2 286 les semaines précédentes). Pour la 4^{ème} semaine consécutive, et après un pic historique la semaine du 28/03 (+ 9 167), le nombre de nouveaux cas baisse au Kenya (+ 5 031 contre + 6 103 et + 7 107 les semaines précédentes).
- **Afrique – L'UE prévoit 100 millions d'euros pour soutenir la vaccination en Afrique.** Le Commissaire à la gestion des crises, Janez Lenarčič, s'est rendu le 20 avril dans les Centres africains pour le contrôle et la prévention des maladies (CACM) à Addis-Abeba en Ethiopie. Cette visite marque le début de la mise en œuvre de la nouvelle initiative humanitaire de l'UE, d'un montant de 100 M€, en faveur des campagnes de vaccination contre la COVID-19 en Afrique. Un premier volet, de 25 à 35 M€, visera à soutenir le déploiement de la campagne de vaccination dans les pays africains. Un second volet, de 65 M€ à 75 M€, visera à soutenir le déploiement de campagnes de vaccination dans des situations de crise humanitaire bien précises (zones de conflit, zones difficiles d'accès).
- **Tanzanie – Don de 400 000 USD de l'USAID pour aider Zanzibar à lutter contre la COVID-19.** L'USAID a livré une cargaison d'équipements respiratoires d'une valeur de 400 000 USD aux autorités sanitaires de l'archipel de Zanzibar. Selon l'USAID, ce don s'ajoute aux 16,4 MUSD mobilisés par l'institution en 2020 pour aider à la lutte contre la Covid-19 en Tanzanie.
- **Rwanda – Soutien à hauteur de 30 MUSD de la Banque mondiale pour la campagne de vaccination.** La Banque mondiale et le gouvernement rwandais ont signé le 22 avril un nouvel accord de financement de 30 MUSD. L'objectif est de soutenir le programme de réponse d'urgence à la COVID-19, en permettant un accès abordable et équitable aux vaccins dans le pays. Le Rwanda prévoit la vaccination de 60 % de sa population d'ici 2022. Il s'agit à la fois de financer l'achat de vaccins, notamment dans le cadre de la facilité COVAX, mais également de renforcer les services de santé dans le pays. Le financement est composé d'un don de 15 MUSD et d'un prêt équivalent.
- **Madagascar – L'AFD soutient un consortium d'ONG pour lutter contre la pandémie.** En complément d'un premier financement octroyé en juin 2020 (3,3 milliards d'ariary, soit 750 000 euros), l'AFD a signé le 20 avril, une convention financière de 2,2 milliards d'ariary (500 000 €) avec le consortium mené par Action contre la Faim (ACF), en partenariat avec Action Socio-sanitaire Organisation Secours (ASOS), CARE et Médecins du Monde, pour déployer une réponse rapide et adaptée aux besoins liés à la nouvelle hausse des contaminations. Le financement permettra de soutenir le renforcement du système de santé, le renforcement de la sécurité sanitaire dans les écoles primaires et l'amélioration de la société civile et des communautés face à l'épidémie dans 5 régions de Madagascar.

Points notables d'actualité générale

- **Zone AEOI, Indopacifique – L'UE renouvelle son engagement pour la région Indopacifique.** Le Conseil de l'UE a approuvé cette semaine les conclusions sur une stratégie de l'UE pour la coopération dans la région indopacifique, dans lesquelles est énoncée l'intention de renforcer son orientation stratégique, sa présence et ses actions dans cette région qui s'étend de la côte est de l'Afrique aux Etats insulaires du Pacifique. L'engagement de l'UE s'inscrit dans une perspective à long terme et sera fondé sur la défense de la démocratie, des droits de l'homme, de l'état de droit et du respect du droit international. « L'approche de l'UE, et le dialogue qu'elle noue avec la région, veilleront à favoriser un ordre international fondé sur des règles, des conditions de concurrence équitables ainsi qu'un environnement ouvert et équitable pour le commerce et les investissements, la réciprocité, le renforcement de la résilience, la lutte contre le changement climatique et le soutien à la connectivité avec l'UE ».
- **Zone AE – L'invasion des criquets pèlerins sous contrôle, une attention particulière en Ethiopie.** A la faveur des nombreux traitements effectués, au renforcement de la surveillance et à la faiblesse des précipitations tombées ces derniers mois, les populations de criquets pèlerins ont fortement diminué dans la région. Il resterait quelques essaims au Kenya et en Somalie, mais le point d'attention reste aujourd'hui l'Ethiopie qui compte le plus grand nombre d'essaims de plus grande taille. La situation est néanmoins sans commune mesure avec celle connue ces derniers mois, preuve en est le nombre de traitements aériens effectués ces derniers mois : 40 000 ha traités en mars (encore moins en avril) contre plus de 250 000 ha traités en janvier. Au total, depuis le début de l'invasion de criquets début 2020, ce sont plus de 2 millions d'ha qui ont été traités, 4,0 MT de cultures préservées, 800 ML de production laitière préservées, 36,6 millions de personnes épargnées et 1,56 Mds USD de pertes évitées. Les contributions financières encore attendues par la FAO sont estimées à 20 MUSD, elles étaient de 36 MUSD mi-février.
- **Ethiopie – Une reprise de la croissance et un rebond attendu en 2022.** Selon le nouveau rapport *Perspectives économiques en Afrique 2021* de la Banque Africaine de Développement (BAfD) de mars 2021, les perspectives économiques de l'Éthiopie restent dépendantes de plusieurs facteurs dont la résolution de la crise COVID-19, les troubles civils et les effets du changement climatique. Ainsi, après une croissance projetée à 2,0 % en 2021, la croissance du PIB devrait rebondir à 8,0 % en 2022. La relance serait stimulée par une reprise de l'industrie et des services, une politique monétaire flexible aux besoins du gouvernement et le recours accru aux opérations d'open-market qui devrait réduire l'inflation. Néanmoins, en raison des besoins importants en infrastructures physiques et sociales et du faible ratio recettes fiscales / PIB (10 % en moyenne entre 2017 et 2020), les besoins de financement de l'Éthiopie demeurent considérables. Les réserves de devises s'élevaient à 3,1 Mds USD en 2020, soit l'équivalent de 2,5 mois d'importations. Le gouvernement éthiopien vise à limiter le poids du service de sa dette et à retrouver des marges de manœuvre budgétaires dans le cadre du *HomeGrown Economic Reforms* préalable au programme FMI de fin 2019, puis en souscrivant à l'ISSD ainsi qu'au Common Framework.
- **Rwanda – Présentation du rapport Muse sur le rôle de la France dans le génocide.** Le 19 avril, un communiqué, à l'issue du Conseil des Ministres présidé par le Président de la République rwandais, a précisé que le rapport d'enquête, élaboré par M. Muse et commissionné par le gouvernement du Rwanda en 2017, avait été examiné. Intitulé « Un génocide prévisible : le rôle de l'Etat français en lien avec le génocide contre les Tutsis au Rwanda », ce rapport est considéré comme « une contribution importante à l'établissement de la vérité sur ce qui s'est passé, à l'instar du rapport Duclert commissionné par la France ». Le Conseil des Ministres a salué « les initiatives positives entreprises par le Gouvernement Français sous la direction du Président Emmanuel Macron, et la perspective d'un nouveau chapitre dans les relations entre la France et le Rwanda ».
- **Soudan – Approbation de la loi contre la corruption.** Le 24 avril, lors d'une réunion conjointe entre le Conseil de souveraineté et le Conseil des ministres, ont été approuvées un ensemble de lois dont celles portant sur la lutte contre la corruption et celle sur le développement de l'industrie. La première, très attendue, crée une nouvelle commission indépendante de lutte contre la corruption, comme demandé dans le cadre du programme du FMI, et un tribunal ad hoc. Cette commission, dont les membres seraient

nommés par le Premier Ministre, disposerait de larges pouvoirs d'investigation. Néanmoins, elle cohabiterait avec le Comité de démantèlement des intérêts de l'ancien régime. La prochaine tenue, le 17 mai à Paris, d'une conférence sur le Soudan, voulue par la France, n'est sans doute pas étrangère au fait que les autorités soudanaises ont accéléré depuis quelques semaines leur processus de modernisation et de toilettage de leur arsenal législatif.

- **Soudan du Sud – L'UE fournit une aide humanitaire de plus de 43 M€.** Au Soudan du Sud, plus de 8 millions de personnes ont des besoins fondamentaux insatisfaits, dont plus de 7 millions sont en situation d'insécurité alimentaire grave. L'UE a annoncé cette semaine la mobilisation d'une aide humanitaire de plus de 43 M€ qui contribuera à répondre aux besoins humanitaires urgents, à fournir une protection humanitaire aux communautés touchées par les violences et à renforcer la préparation pour faire face aux nouveaux chocs, y compris les épidémies et les catastrophes naturelles. Compte tenu du fait que des millions d'enfants ne vont pas à l'école au Soudan du Sud, une partie du financement sera également consacrée à l'éducation dans les situations d'urgence. La même semaine, le gouvernement japonais avait octroyé une aide de 6,5 MUSD au World Food Programme pour combattre la malnutrition dans le pays.
- **Somalie – Affrontements à Mogadiscio entre les forces gouvernementales et des soldats insurgés.** Alors que le 12 avril 2021, le chambre basse du Parlement somalien a demandé à ce que soit organisée une élection au suffrage universel dans un délai de deux ans, prolongeant de fait son mandat et celui de l'exécutif, des heurts ont éclaté dans la capitale. La bataille a commencé après que les soldats mutins, qui ont déserté leurs bases dans la région de Middle Shabelle à l'appel de leurs commandants ralliés à l'opposition, ont afflué dans la capitale et pris le contrôle de villages clés au nord. Les combats se sont étendus à la plupart des quartiers de la capitale dimanche soir, accompagnés de manifestations contre le Président et l'extension de mandat. Des candidats de l'opposition ont signalé que leurs résidences avaient été attaquées par les troupes pro-gouvernementales, ce qui a été démenti par les autorités. Les affrontements ont repris mardi, menaçant directement le quartier de la Présidence.

Actualités agricoles

- **Ethiopie – Inauguration d'une usine de fabrication de médicaments vétérinaires.** Le National Veterinary Institute (NVI) a inauguré, le 24 avril, une usine de fabrication de médicaments vétérinaires. Cet investissement de 100 millions de birrs (soit 2M€) devrait permettre de couvrir 15% de la demande vétérinaire du pays et économiser ainsi des devises. A l'occasion de cette inauguration, le Ministre de l'Agriculture, Umer Hussen, a déclaré que cette usine contribuera « à améliorer la productivité du bétail et à accélérer la croissance du secteur ». L'usine, située à Bishoftu, produira 91,5 millions de comprimés vétérinaires. A ce jour, le NVI produit 23 types de vaccins et 250 millions de doses par an. Le NVI exporte certaines de ses productions à l'étranger et compte développer cette activité.
- **Madagascar – Le conseil des ministres adopte un projet de facilitation du commerce pour les agriculteurs.** Du fait de la crise et des retards dus aux contrôles entre les régions, de nombreux agriculteurs et collecteurs subissent une perte de valeur des biens agricoles. Pour pallier ces retards et les pertes de revenus qu'ils provoquent chez les populations, le conseil des ministres a souligné le droit à la libre circulation des biens agricoles et entend mettre en œuvre un Projet d'Appui à la Commercialisation de Produits Agricoles (PACPA). Ce projet prévoit la création d'un centre de collecte afin de centraliser la production agricole et assurer leur acheminement vers les marchés urbains en accord avec les communes. Ce projet sera financé à hauteur de 0,83 MUSD par le Fond International de Développement Agricole (FIDA).
- **Madagascar – Consultations dans le cadre du projet pilote de système d'identification et de traçabilité du bétail de Madagascar (LITS).** Le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (MAEP) a organisé le 13 avril un dialogue consultatif entre acteurs publics dans le cadre du projet pilote de système d'identification et de traçabilité du bétail de Madagascar (LITS), suivi d'un autre dialogue avec les acteurs privés le 21 avril. Le projet, facilité par la Société financière internationale (SFI, groupe Banque Mondiale), vise à mettre en place la surveillance des mouvements de 100 000 têtes de bovins dans deux régions du grand Sud de Madagascar (Anosy et Androy).

Commerce (échanges commerciaux, entraves, opportunités)

- **Kenya, RDC – Accord de coopération sur les transports et le commerce signé entre le Kenya et la RDC.** Le Kenya et la République Démocratique du Congo (RDC) ont signé un accord de coopération à l'occasion de la visite du président Kenyatta à Kinshasa, du 20 au 22 avril. Cet accord de coopération vise à créer un axe de transport continu de Mombasa à la RDC via l'Ouganda et vise à améliorer et faciliter les échanges entre les deux pays ainsi qu'à renforcer la qualité des infrastructures pour réduire les coûts et les temps de transit. Pays fortement dépendant de ses exportations de matières premières, la RDC cherche à atteindre Mombasa et ses infrastructures portuaires quand le Kenya espère tirer profit d'une augmentation des transits sur son sol. Cet accord renforce la place du Kenya en tant que hub logistique de la sous-région Afrique de l'Est et souligne l'importance stratégique du port de Mombasa au niveau régional. L'agriculture, l'élevage et la pêche ont également été identifiés comme des secteurs de coopération entre les 2 pays.
- **Kenya, Ouganda – Le Kenya renouvelle sa demande de révision des taxes à l'importation de produits avicoles en Ouganda.** A l'occasion d'une rencontre avec le Président ougandais, Yoweri Museveni, à Kampala, la Ministre kenyane de l'industrie, du commerce et du développement des entreprises, Betty Maina, a renouvelé la demande de révision des taxes à l'importation imposées par l'Ouganda sur les produits avicoles en provenance du Kenya. Alors que le Kenya n'applique aucune taxe à l'entrée sur les produits avicoles ougandais, l'Ouganda a mis en place des taxes à l'importation à hauteur de 25% (18% de TVA, 6% de retenue à la source et 1% de prélèvement ferroviaire). Ces dispositions sont « contraires à l'article 15 du protocole de l'union douanière de la CAE » et le Kenya invite l'Ouganda à modifier sa législation « pour la mettre en conformité avec le protocole, à compter du 1^{er} juillet 2021 ». En mesure de retorsion, mais également de protection des producteurs kenyans, la Direction kenyane des services vétérinaires a interdit depuis janvier 2021 toutes les importations de poulets, de viandes de volailles et d'œufs en provenance d'Ouganda.
- **Kenya – Les revenus d'exportation du sisal s'élèvent à 1,2 Mds KES (9,2M€) au 1^{er} trimestre 2021.** Les recettes d'exportation du sisal ont augmenté de 6% à 1,2 Mds KES au 1^{er} trimestre de cette année, par rapport au 1^{er} trimestre 2020. Au total, le Kenya a exporté près de 7700 tonnes de sisal au cours de ces 3 premiers mois et constaté une augmentation de 6% du prix de la fibre. La Chine (21%) et l'Afrique de l'Ouest représentaient les principales destinations des exportations au dernier trimestre 2020. Au cours du 1^{er} trimestre 2021, le Nigéria est passé en tête des 23 pays destinataires de la fibre de sisal du Kenya (33%), devant le Ghana (9%) la Chine (9%), l'Espagne (9%) et le Maroc (8%). Le sisal est principalement cultivé à grande échelle dans la région côtière dans quelques grands domaines : Vipingo (Kilifi), Voi, Teita (Taita Taveta) et processor International Ltd à Kwale. Les marchés émergents d'Europe et du Moyen-Orient encouragent la plantation de nouvelles surfaces en sisal, notamment auprès de petits producteurs.
- **Ethiopie – Introduction d'une nouvelle gamme de boissons alcoolisées par l'entreprise Komari.** L'entreprise Komari lance ces jours-ci la production et la commercialisation de boissons alcoolisées aromatisées de type « Hard Seltzer » en Ethiopie. Ces cocktails seront disponibles en plusieurs arômes en réponse aux attentes des consommateurs éthiopiens. La capacité de l'usine située à Cheke (Etat régional d'Amhara) est estimée à 27 000 bouteilles par heure. Créée en 2017, la société Komari aurait levé la plupart de ses fonds propres auprès d'investisseurs allemands et serait désormais le 12^{ème} producteur de boissons alcoolisées du pays.
- **Ethiopie – Pour la 3^{ème} fois, l'appel d'offre pour l'achat de blé, de riz et de sucre n'aboutit pas.** Pour la 3^{ème} fois, la procédure d'achat de blé (400 000 T), de sucre (320 000 T) et de riz (170 000 T) par le gouvernement fédéral n'aboutit pas. Suite à la publication de l'appel d'offre en mars 2021, une seule offre a été finalement remise alors que 50 dossiers avaient été retirés. Les exigences de l'appel d'offre sont en effet difficiles à atteindre et imposent notamment aux fournisseurs de rapatrier les devises avec un différé de 2 ans. Au cours des trois dernières années, l'Éthiopie a importé en moyenne 1,2 MT de blé par an, à l'exclusion de l'aide alimentaire, qui représentait environ 30% de la consommation intérieure. L'an dernier, le gouvernement fédéral a importé 1,7 MT de blé.

Zone de compétence du Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien :
Kenya, Ethiopie, Tanzanie, Ouganda, Rwanda, Burundi, Soudan, Madagascar, Maurice



Retrouvez les précédents numéros et les autres publications du Service Economique Régional de Nairobi
à l'adresse : www.tresor.economie.gouv.fr/pays/Kenya



Auteur : Vincent ABT, Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien, avec les contributions des Ambassades d'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien (Services économiques et Services de Coopération et d'Action culturelle)

Copyright : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional du Nairobi (adresser les demandes à vincent.abt@dgtresor.gouv.fr)

Clause de non-responsabilité : Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication

Abonnement par email : vincent.abt@dgtresor.gouv.fr

Merci d'indiquer votre nom, prénom, activité/entreprise, fonction, coordonnées téléphoniques et mail.


**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*